

## Présentation

À la session 2008, 2 567 postes ont été offerts aux concours de recrutement des personnels ATSS : 2 238 (- 0,4 %) aux concours déconcentrés en France métropolitaine et dans les DOM et 329 (- 1,5 %) aux concours nationaux [1]. 40 postes ont été également ouverts aux concours déconcentrés dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie. En France métropolitaine et dans les DOM, 2 348 candidats ont été reçus sur les listes principales contre 2 476 en 2007, soit une baisse de 5,2 %. La majorité des recrutements s'est effectuée par la voie des concours externes : 57,1 % des admissions résultent des concours externes et 42,9 % des concours internes. Ces admis sont principalement affectés dans la filière administrative (57,2 %) et la filière sociale et de santé (29,9 %) ; en progression, la filière laboratoire ne représente toutefois que 12,9 % des lauréats [2].

Si le nombre de postes a quasiment doublé dans la filière laboratoire par rapport à la session précédente, les postes sont sensiblement moins nombreux dans la filière administrative. De plus, le nombre de postes progresse aux concours externes (7,8 %), et il fléchit aux concours internes (- 10 %). Par ailleurs, le nombre de candidats présents enregistre une baisse importante aux concours externes (- 27,2 %) comme aux concours internes (- 30,5 %). Les évolutions parallèles du nombre de lauréats (respectivement + 2,3 % aux concours externes et - 13,6 % aux concours internes) génèrent de meilleurs taux de réussite. Aux concours externes, le taux de réussite global passe de 5,4 % en 2007 à 7,6 % en 2008, mais il varie fortement selon les concours et les filières. Le taux le plus faible s'établit aux concours externes de personnels administratifs (4,1 %) et le plus élevé aux concours externes de personnels médico-sociaux (32,3 %). Le taux de réussite aux concours internes, inférieur à celui des concours externes, s'établit à 6,7 % au lieu de 5,4 % en 2007. Dans la filière sociale et de santé, 42,9 % des présents à ces concours ont été admis contre 6 % dans la filière administrative [3]. Les admis de la filière administrative représentent 77,1 % des lauréats aux concours internes, contre 42,2 % aux concours externes.

Dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, tous concours déconcentrés et nationaux confondus, 33 candidats sont admis (dont un seul aux concours nationaux) pour 1 306 inscrits et 657 présents. Le taux de réussite s'établit à 5 % ; il est deux fois plus élevé aux concours internes (8,1 %) qu'aux concours externes (3,6 %).

Source : Système d'information OCEAN, DEPP. Direction générale des ressources humaines.

## Définitions

■ **Le recrutement des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS)** s'opère selon deux modalités : les concours sont organisés au niveau national pour les corps de catégorie A (AAENES, médecins et conseillers techniques de service social), ainsi que pour les techniciens de laboratoire ; pour les autres corps, les concours sont organisés par les services déconcentrés.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le recrutement des personnels des corps de la filière ouvrière et technique, soit les techniciens de l'Éducation nationale et les adjoints techniques des établissements d'enseignement (maîtres ouvriers, ouvriers professionnels, ouvriers d'entretien et d'accueil), appelés à être affectés dans des collèges et des lycées s'effectue à l'initiative des collectivités territoriales (loi n° 2004-809 du 13 août 2004).

■ **AAENES.** Attaché d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Le nouveau corps des AAENES est créé par les décrets n° 2006-1732 du 23 décembre 2006 et n° 2005-1215 du 26 septembre 2005.

■ **SASU.** Secrétaire d'administration scolaire et universitaire.

■ **CASU.** Le recrutement des concours de conseillers d'administration scolaire et universitaire est arrêté. La dernière session du concours de recrutement est celle de 2007.

■ **Adjoint administratif.** Le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 crée un nouveau corps d'adjoint administratif.

■ **Présents.** Candidats qui se sont présentés à la première épreuve des concours. Pour les concours de médecin et d'assistant de service social, il s'agit des candidats présents à l'épreuve orale d'admission.

■ **Admissibles.** Candidats inscrits autorisés à passer l'(les) épreuve(s) orale(s). Il n'y a pas de phase d'admissibilité pour le premier concours (externe) de médecin, le second concours (interne) de médecin, les concours externe et interne d'assistant(e) de service social.

■ **Taux de couverture.** Rapport du nombre d'admis au nombre de postes, en %.

■ **Taux de réussite.** Rapport du nombre d'admis au nombre de présents, en %.

## [1] Concours des personnels ATSS - session 2008 (France métropolitaine + DOM)

	Concours externes					Concours internes				
	Postes	Inscrits	Présents	Admis (1)	% admis / présents	Postes	Inscrits	Présents	Admis (1)	% admis / présents
AAENES (2)	-	-	-	-	-	135	4 245	2 399	134	5,6
SASU	262	12 023	5 746	262	4,6	359	9 627	5 959	358	6,0
Adjoint administratif de 1 <sup>re</sup> classe	304	12 684	7 987	304	3,8	284	6 537	4 610	284	6,2
<b>Total filière administrative</b>	<b>566</b>	<b>24 707</b>	<b>13 733</b>	<b>566</b>	<b>4,1</b>	<b>778</b>	<b>20 409</b>	<b>12 968</b>	<b>776</b>	<b>6,0</b>
Médecin de l'Éducation nationale	31	84	55	31	56,4	63	63	46	37	80,4
Conseiller technique de service social (3)	-	-	-	-	-	30	144	112	30	26,8
Assistant(e) de service social	93	437	305	90	29,5	47	15	12	6	50,0
Infirmier(e) (4)	607	2 189	1 586	508	32,0	-	-	-	-	-
<b>Total filière sociale et de santé</b>	<b>731</b>	<b>2 710</b>	<b>1 946</b>	<b>629</b>	<b>32,3</b>	<b>140</b>	<b>222</b>	<b>170</b>	<b>73</b>	<b>42,9</b>
Technicien de laboratoire	14	2 020	1 230	14	1,1	56	1 141	893	56	6,3
dont : Spé. A. sciences de la vie, de la Terre et biotechnologie	5	978	597	5	0,8	18	530	417	18	4,3
Spé. B. sciences physiques et chimiques	9	1 042	633	9	1,4	38	611	476	38	8,0
Adjoint technique principal de laboratoire de 2 <sup>e</sup> classe	181	1 539	734	132	18,0	101	1 303	1 007	102	10,1
<b>Total filière laboratoire</b>	<b>195</b>	<b>3 559</b>	<b>1 964</b>	<b>146</b>	<b>7,4</b>	<b>157</b>	<b>2 444</b>	<b>1 900</b>	<b>158</b>	<b>8,3</b>
<b>Total</b>	<b>1 492</b>	<b>30 976</b>	<b>17 643</b>	<b>1 341</b>	<b>7,6</b>	<b>1 075</b>	<b>23 075</b>	<b>15 038</b>	<b>1 007</b>	<b>6,7</b>

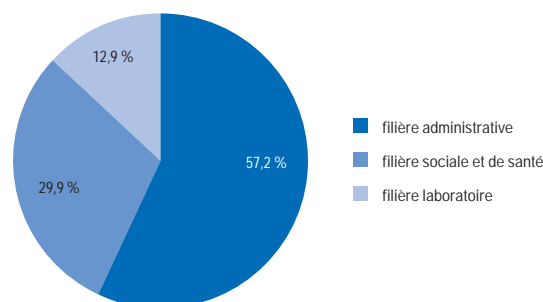
(1) Sur liste principale.

(2) Le recrutement externe d'attaché d'administration se fait par la voie des instituts régionaux d'administration (IRA).

(3) Le concours unique de conseiller technique de service social est comptabilisé dans les concours internes.

(4) Depuis la session 2004, le concours d'infirmier est un concours unique comptabilisé dans les concours externes.

## [2] Répartition des lauréats aux concours ATSS selon la filière (France métropolitaine + DOM)



## [3] Taux de réussite selon la filière (%) (France métropolitaine + DOM)

